

*Régime foncier des terres boisées.*—Les sociétés constituées et les particuliers possèdent 9 p. 100 des forêts productives du Canada. La Couronne, du chef du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux, 91 p. 100. Des droits de coupe du bois appartenant à la Couronne, en vertu de baux ou de permis, ont été accordés à l'égard de 23 p. 100 de toutes les forêts productives; le reste comprend des forêts productives inaliénées et des terres fédérales comme les réserves indiennes, les zones militaires, etc.

Les boisés des 430,522 fermes du pays (1936) forment 3 p. 100 environ de toutes les forêts productives. Ces petits boisés, de trois ou quatre acres jusqu'à 200 acres et plus, comptent parmi les forêts les plus accessibles du pays. De plus, les boisés de l'Est sont, en général, très productifs, étant dans le sud du pays et souvent sur des terres beaucoup plus riches que celles où croissent les forêts septentrionales.

### 3.—Régime foncier des terres boisées occupées et productives, par province

(Superficie nette en milles carrés)

Province ou territoire	Terres provinciales de la Couronne			Terres fédérales de la Couronne	Terres privées			Total, terres boisées occupées et productives
	Baux et licences	Permis et ventes	Total	Total	Boisés de ferme	Autres	Total	
Terre-Neuve.....	25,976	—	25,976	—	31	1,715	1,746	27,722
Labrador.....	19,219	—	19,219	—	—	—	—	19,219
Île.....	6,767	—	6,767	—	31	1,715	1,746	8,503
Île-du-Prince-Édouard.....	—	6	6	3	417	382	799	808
Nouvelle-Écosse.....	1,148	19	1,167	31	2,130	9,525	11,655	12,853
Nouveau-Brunswick.....	10,403	—	10,403	413	1,923	10,459	12,382	23,198
Québec.....	77,805	—	77,805	225	6,678	18,436	25,114	103,144
Ontario.....	83,903	—	83,919 <sup>1</sup>	96	5,086	11,105	16,191	100,206
Manitoba.....	1,488	600	2,088	320	2,327	1,489	3,816	6,224
Saskatchewan.....	1,815	1,000	2,815	592	2,216	2,081	4,297	7,704
Alberta.....	7,659	—	7,659	1,631	3,317	—	3,317	12,607
Colombie-Britannique.....	3,834	2,344	6,178	920	1,147	9,141	10,288	17,386
Yukon.....	—	—	—	25	2	—	2	27
Territoires du N.-O.....	—	—	—	2	—	—	—	2
<b>Canada.....</b>	<b>214,031</b>	<b>3,969</b>	<b>218,016<sup>1</sup></b>	<b>4,258<sup>2</sup></b>	<b>25,274</b>	<b>64,333</b>	<b>89,607</b>	<b>311,881</b>

<sup>1</sup> Comprend 16 milles carrés «d'autres» terres provinciales de la Couronne. <sup>2</sup> Sur ce total, 320 milles carrés sont occupés en vertu de baux ou de permis (293 en Alberta, 25 dans le Yukon et 2 dans les Territoires du Nord-Ouest).

**Arbres forestiers du Canada\*.**—Le pays compte plus de 150 essences forestières, dont 31 sont des résineux, communément appelés «bois tendres». Environ les deux tiers des résineux et 10 p. 100 du grand nombre d'essences feuillues ou «bois durs» ont une valeur commerciale.

Les épinettes sont les principaux arbres forestiers du Canada. S'il est vrai que l'épinette rouge ne pousse que dans l'Est et les épinettes de Sitka et d'Engelmann, seulement dans l'extrême ouest du pays, par contre l'épinette noire et l'épinette blanche prolifèrent depuis l'Atlantique presque jusqu'à la côte du Pacifique et en Alaska. En fait, les épinettes forment environ le tiers du volume du bois sur pied du pays. Ces arbres servent à la fabrication de pâte à papier, de bois d'œuvre et de contre-plaqué.

Viennent en deuxième lieu, les pins à feuilles jumelées, le pin gris qu'on trouve depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'au nord de l'Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, et le pin de Murray, qui pousse dans l'Alberta occidentale, en Colombie-Britannique et au Yukon. Ces pins forment 11 p. 100 du bois sur pied.

\* Texte rédigé par M. John W. Ker, professeur de foresterie, Université du Nouveau-Brunswick; reproduction autorisée à titre gracieux par *Timberjack Machines Limited*. Les essences forestières dominantes dans chaque région forestière sont données aux pages 572-573. Le bulletin n° 61 du ministère des Forêts et du Développement rural, intitulé *Arbres indigènes du Canada*, donne des renseignements détaillés à leur sujet.